



Des Nouvelles de Thélod

N° 06/2024

TRAVAUX SUR RD 52

En raison des travaux sur la route départementale,

**la circulation sera interdite en permanence
entre THELOD et PAREY ST CESAIRE
du 22 juillet au 16 août 2024**

SUSPENSION DESSERTE TRANSPORTS REGIONAUX VERS NANCY

Le passage du bus régional FLUO à THELOD est interrompu pendant cette période de travaux.

du 22 juillet au 16 août 2024

Les arrêts les plus proches sont à PAREY ST CESARE ou à XEUILLEY

MISE A JOUR DES PLANS CADASTRAUX

L'arrêté préfectoral en date du 20 juin 2019, affiché en mairie, prévoit des opérations périodiques de conservation cadastrale sur l'ensemble des communes du département.

Dans la cadre de cette mise à jour, deux personnes du Service Départemental des Impôts Fonciers de Meurthe et Moselle seront dans la commune afin de mesurer les constructions et les additions de constructions ne figurant pas sur le plan cadastral :

entre Le 5 Août et le 30 Août 2024

Nous vous rappelons que « Les nouvelles de Thelod » sont consultables sur le site internet et sur la page Facebook de la commune.

Mairie de Thélod - 88 Grande Rue- 54330 THELOD

☎ et répondeur : 03.83.52.71.72- email : commune.thelod@wanadoo.fr

A la CCMM, c'est plus de 20 ans d'accompagnement à la rénovation des logements et ça continue !

Sur la CCMM, l'accompagnement des habitants pour améliorer leur logement existe depuis presque 20 ans.

Les aides financières ont évolué au fil du temps. En 2024, deux dispositifs sont proposés et peuvent se cumuler :

- **une campagne de rénovation thermique : soutien aux travaux d'isolation, chauffage, ventilation.**
- **une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) prolongée jusqu'à la fin de l'année 2024.** (Un nouveau programme nommé Service Public de la Rénovation de l'Habitat nouvellement proposé par l'Etat viendra prendre le relais en 2025.)

L' OPAH menée en partenariat avec l' ANAH et le conseil départemental de Meurthe et Moselle permet de mobiliser des moyens supplémentaires pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs et d'encourager les travaux visant à :

- **l'amélioration énergétique**
- **l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées**
- **la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre**

En plus des aides financières, la CCMM souhaite accompagner en direct les habitants dans la préparation de leur projet. Ayant été agréé Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) fin 2023, elle propose gratuitement les services suivants :

- information sur les travaux éligibles,
- aide au montage du dossier administratif,
- préparation du plan de financement,
- réalisation d'une visite à domicile.

Les aides financières sont apportées selon des conditions de ressources et selon les travaux. Il est conseillé de contacter le service habitat au démarrage de votre projet et de réaliser plusieurs devis sans les signer. (Aucune aide ne sera apportée si les travaux ont débuté.)

Contact : Service Habitat - Christelle GRIES - 03 83 26 45 00 ou service-habitat@cc-mosellemadon.fr

Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matin de 9h à 12h.

Infos sur les aides : <https://www.cc-mosellemadon.fr/fr/aides.html>